

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 FEVRIER 2021

**Personnes présentes :** André ARRO, Viviane BELLANGER, François LEDRAPIER, Gérard SOUBEYRAND en visioconférence.

### **Objet de la réunion :**

- traiter les différentes démarches administratives et informationnelles à effectuer suite à l'élection du nouveau conseil d'administration.
- Définir les différentes actions qui seront à mener.

#### **1) Démarches administratives et informationnelles à effectuer :**

- Dépôt de signature à la banque : le président devra prendre contact avec la banque pour l'informer du changement de président et effectuer le changement de signature.
- Déclarer en préfecture la composition du nouveau conseil d'administration. Un compte association sera ouvert sur le site [www.service.public.fr](http://www.service.public.fr) et permettra de faire la déclaration en ligne.
- Faire part à différentes personnalités de l'élection du nouveau président ( Monsieur le Maire, le chef de corps du 28RT, les présidents de catégorie du 28RT ) et certaines associations.

#### **2) Différentes actions à mener :**

- Révisions des statuts : Dans le cadre de cette action, un exemplaire des statuts actuels sera envoyé à chaque adhérent. Il sera demandé à chacun d'apporter ses idées et de renvoyer le document modifié.
- L'amicale n'a pas d'entête de courrier officielle. Ce projet est à l'étude où chacun peut apporter ses idées.
- Prendre contact avec l'ONM et la Légion d'honneur pour obtenir des invitations à des conférences pour celles et ceux qui seraient intéressés.

#### **3) Propositions :**

- Le président propose que le conseil d'administration se réunisse une fois par mois, à un jour précis du mois (ex : le troisième samedi du mois).
- Il sera demandé au conseil d'administration de se prononcer sur la mise en ligne sur le site de l'amicale des différents comptes-rendus et de la composition du nouveau CA.
- Nostalgie. Des photos de différentes activités, manifestations de l'époque de l'Ecole seront mises sur le site.
- Accès à l'IGESA. Cet organisme sera contacté afin que notre amicale devienne partenaire et permette ainsi d'ouvrir des droits à nos adhérents.

**La prochaine réunion aura lieu le samedi 20 mars à 14H30 si cette date convient à chacun. Le lieu sera précisé ultérieurement.**

